

Josette BOURDEU	Lourdes		X	X		sg@ville-lourdes.fr
Laetitia DALAINE	Lourdes	X		X		Laetitia.Dalaine@ville-lourdes.fr
Jacques GARROT	Lugagnan		X	X		jgarrot@orange.fr
Philippe CASTAING	Peyrouse		X	X		mairie.peyrouse@wanadoo.fr
Noël PEREIRA DA CUNHA	Pierrefitte-Nestalas		X	X		pierrefitte-nestalas@wanadoo.fr
Jean-Louis CAZAUBON	Poueyferré		X	X		mairiedepoueyferre@wanadoo.fr
Jean Michel ROUGES	Préchac	X		X		Mairie.prechac.65@wanadoo.fr
Jean-Claude BEAUQUESTE	Saint-Pé-De-Bigorre		X	X		mairie.stpedebigorre@wanadoo.fr
Gérard OMISOS	Saint Savin		X	X	05 62 92 70 52	Saintsavin65@orange.fr
Xavier MACIAS	Soulom		X	X		Xavier.Macias@yahoo.fr
Paul SADER	Viger		X	X		mairie.viger@wanadoo.fr
José MACIAS	Villelongue		X	X		cne.villelongue@wanadoo.fr
Angélique MASSON	Agence de l'Eau Adour-Garonne		X	X		angelique.masson@eau-adour-garonne.fr
Peyo LANDABURU	Agence Française pour la Biodiversité		X	X		sd65@afbiodiversite.fr
Sylvie Soroste Leiza	Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées		X	X		sylvie.sorosteiza@agglo-tlp.fr
Bruno ABADIE	Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves		X	X		b.abadie@ccpvg.fr
Jean Jacques PANAFIEU	Union des Gaves AAPPMA		X	X		aappma.lavedan@free.fr
Jean Marc RIGALLEAU	Fédé Pêche 65	X		X		Federation.peche65@wanadoo.fr
Henri PELLIZZARO	SIGP	X		X		Henri.pellizzaro@heliantis.net
Jean Marc LABRUE	DREAL Occitanie		X	X		Jean-marc.labrue@developpement-durable.gouv.fr
Laure ISNARD	Région Occitanie		X	X		Laure.ISNARD@laregion.fr
Pascal HAURINE	DDT 65- Service SERCAD		X	X		Pascal.HAURINE@hautes-pyrenees.gouv.fr
Benoît GANDON	DDT 65- Service SEREF		X	X		Benoit.GANDON@hautes-pyrenees.gouv.fr
Frederic DUPLAN	CATER CD 65		X	X		frederic.duplan@ha-py.fr
Christiane CAYREY	Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost	X		X		christiane.cayrey@hautes-pyrenees.gouv.fr
Virginie AUDIGE	SPC Gironde Adour Garonne		X	X		virginie.audige@developpement-durable.gouv.fr
Emmanuel ALONSO	Chambre d'agriculture		X	X		e.alonso@hautes-pyrenees.chambagri.fr
André VILLEMUR	EDF		X	X		andre.villemur@edf.fr
Rémi AIO	SHEM		X	X		remi.aio@shem.engie.com

Christophe CHATAIN	RFF		X	X		christophe.chatain@sncf.fr
Sebastien JEANNELLE	SUEZ	X		X	05 34 60 19 14	Sebastien.jeannelle@suez.com

OBJET DE LA REUNION : Présentation de l'avancement du modèle et des cartes d'inondation

En préambule, Suez rappelle le phasage de l'étude, les tâches déjà réalisées et explique les origines du retard sur le planning (nombreux problèmes sur la topographie réalisée par Geofit, ayant nécessité une nouvelle campagne de mesures sur Lourdes et Saint Pé de bigorre d'avril à juin 2019), ainsi que la réalisation du TRI Lourdes pour la DREAL Occitanie.

Les délais de réalisation des phases sont cependant toujours tenus, l'arrêt des prestations Suez ayant fait l'objet d'ordre de service.

La fin de la phase 2 est prévue pour la fin de l'année et le rendu global de l'étude pour mars 2020, respectant un délai de réalisation de 18 mois.

1/SYNTHESE HYDROLOGIQUE

Les résultats après échanges avec Météo France, EDF et le SPC sont présentés, le Q100 est dans un intervalle entre 700 et 1000 m³/s suivant la méthode de calcul, la valeur retenue est de 800 m³/s au droit des stations hydrométriques.

M. Pelizarro indique que la DREAL Aquitaine a revu récemment à la baisse son estimation du débit centennal, le ramenant à environ 800 m³/s, les deux études convergent donc.

2/MODELISATION HYDRAULIQUE

Suez explique de façon sommaire et didactique la nature d'un modèle 2D : la zone d'étude est divisée en triangles, dont la taille varie suivant la présence d'enjeux et l'occupation du sol (grande taille en milieu agricole avec une précision moindre qu'en zone très urbaine, où les côtés des triangles peuvent être sous le mètre) et où les sommets sont définis par une altitude. On obtient ainsi une sorte de maquette de la vallée.

Le modèle n'étudie que les inondations liées au cours d'eau (par écoulement et transport solide), les phénomènes de remontée de nappe et infiltration des eaux en lit majeur ne sont pas pris en compte.

Les études précédentes de 2013 et 2014 n'avaient fait réaliser de levés topographiques que sur un petit secteur, centré sur Lourdes, il fallait donc procéder à une campagne d'ampleur pour caractériser toute la zone d'étude (300 profils en travers levés).

Le PLVG et Suez rappellent la difficulté à retrouver les niveaux de crues connues sur un cours d'eau à fond mobile : la bathymétrie de 2018 n'étant pas la même, en altitude ou en plan, que celle antérieure aux crues modélisées, surtout en amont du lac des Gaves. Les cartes fournies représentent donc l'inondation avec une hydrologie 2013 pour une configuration du Gave de 2018, voire 2019 et des différences notables peuvent donc apparaître par endroits, sans que la qualité du modèle en soit la cause.

Le calage sur octobre 2012 et juin 2013 est jugé très bon sur le modèle central (Pont de Fer à Lugagnan), même si le modèle semble faire déborder prématurément le Gave en rive droite aval du lac Vert (dès 5 ans, alors que ce ne fut pas le cas en juin 2018, pour une crue 10 ans). A vérifier après analyse des cartes par la commune.

Le calage du modèle aval (Lourdes à Saint Pé) est satisfaisant (la partie Lourdes a été validée dans le TRI), même si des améliorations peuvent être attendues sur Saint Pé.

Le modèle amont est toujours en cours d'études, Suez comme l'IMFT dans le cadre de la thèse rencontrant des difficultés pour retrouver les niveaux observés en 2013. Une réunion de travail a d'ailleurs eu lieu dans les locaux de l'IMT pour régler ce problème, avec la présence du RTM. Les cartographies du secteur sont prévues pour début novembre. Le PLVG transmettra à Suez via Rabab une note sur les volumes estimés s'étant déposés en 2013 au droit du lac des Gaves.

3/LIVRABLES FOURNIS

Certains participants n'ont pu télécharger les documents, la taille du fichier zip étant très importante. Le PLVG enverra un exemplaire papier aux communes courant semaine 40, pour lecture, analyse et remarque éventuelle à Suez.

4/CALCULS DES DOMMAGES

Suez rappelle qu'un gros travail de recensement des enjeux touchés avait été réalisé par les étudiants de l'université de Montpellier après la crue de juin 2013. Il n'est pas prévu de nouvelle campagne de terrain ou consultation des riverains sur ce point.

Les cartes d'inondation permettront de calculer par SIG le nombre d'enjeux touchés, soit ponctuels (X habitations individuelles, X hôtels, ...) soit surfaciques (X ha de zones agricoles, X m de routes submergées), auxquels seront attribués un cout à partir des recommandations d'un guide ministériel.

L'impact financier des dépôts ou des arrachements de matériaux sur les terrains agricoles n'est pas pris en compte.

Maryse Carrère rappelle que plus de 200 riverains avaient été touchés en 2013 et qu'il faudra être prudent lors de la communication aux riverains dans la manière de présenter les scénarios étudiés.

5/ SCENARIOS D'AMENAGEMENT DE LA VOIE VERTE

Suez rappelle que l'étude comprend trois scénarios d'aménagement de la voie verte, à étudier en phase 3. Les enjeux isolés situés entre le Gave et la piste cyclable ne seront donc pas forcément favorables pour eux. Dans de tels cas, on préconise souvent des protections individuelles de type batardeaux (avec les contraintes de stockage et mise en place associées).

Le principe de solidarité amont-aval guidera la conception des aménagements. Il n'est pas possible de rehausser le niveau de l'ouvrage en amont si cela conduit à une hausse du niveau d'eau en aval. L'avantage d'avoir plusieurs scénarios compris dans la prestation est qu'il est alors possible de tester un aménagement qu'on suppose dès le départ défavorable, afin de montrer clairement à tous les impacts positifs comme négatifs des projets.

La définition des aménagements se fera au stade faisabilité.

Concernant l'évolution du seuil de Préchac, le PLVG précise que l'étude Voie Verte prend en compte les ouvrages dans leur état actuel, indépendamment des évolutions qui pourront être retenues dans les études spécifiques ou les aménagements futurs.

SUITE A DONNER : finalisation des cartographies pour début novembre, COTECH avant la mi-décembre